

Edito



Une rentrée scolaire que le ministre de l'éducation a voulu sous le signe de la normalité, cours en présentiel dans l'enseignement supérieur, conditions presque normales dans le primaire et le secondaire. Allons-nous pouvoir enfin revivre normalement ?

Dans nos collectivités locales nonobstant le fait que cette épidémie nous complique l'existence, nous poursuivons nos projets, ainsi le chantier de rénovation routier route de Montmerle, Chaneins et Baneins au moment où vous parcourrez ce flash infos, sera largement commencé, voir terminé.

Au début octobre, ce sera le second chantier, aménagements du chemin des rails, aménagement par un rond-point route de Sandrans-route départementale 936 avec pour objectif de sécuriser les différents accès.

Ce sont ainsi deux entrées du village qui seront embellies avec un souci permanent, la sécurité des usagers, piétons et cyclistes du cœur de village et une rénovation qualitative des voiries.

L'ébauche d'étude pour la rue Montpensier a été lancée. Une fois ce projet avancé, je souhaite que nous vous le soumettions, c'est un engagement de mandat d'associer les utingeois, ces modifications majeures du bourg centre. Ce sera l'occasion de construire un projet qui sera le fruit d'une décision plus collégiale.

Enfin, lorsque vous aurez cet éditorial dans vos boîtes aux lettres, la fête des conscrits sera achevée, ce moment festif regroupant des utingeoises et des utingeois d'une même décennie, je l'ai voulu convivial, placée sous le signe d'un retour à la vie normale, tout en respectant les consignes sanitaires.

De nombreux responsables d'associations manifestent leurs intentions de redémarrer des activités, nous ne pouvons que les encourager et tout mettre en œuvre pour être des facilitateurs de leurs projets. A cet égard dans un contexte compliqué, nous serons à l'écoute, je serai à votre disposition.

Marcel LANIER
Maire

Bien cordialement

Nouvelle adresse

Suite à une délibération du conseil municipal, toutes les voies communales portent un nom et chaque habitation un numéro. Cette demande de l'état est nécessaire pour les services de secours, d'urgence, de livraison. La mairie vous a adressé, en décembre 2021, un courrier pour que vous preniez rendez-vous, pour obtenir votre nouveau certificat d'adressage et votre plaque numérotique. Beaucoup ont accompli cette démarche, qu'ils en soient remerciés. Aujourd'hui, il est nécessaire de communiquer votre nouvelle adresse à toutes les administrations et toutes les personnes ou organismes vous adressant du courrier. Il reste encore une cinquantaine de plaques en mairie. Il faut faire très vite pour vous mettre à jour, car la poste nous a donné une petite année pour régulariser la situation, ensuite, elle ne distribuera le courrier que si celui est correctement adressé. Téléphoné au 06 84 48 07 27 pour prendre rendez-vous lors d'une permanence.

Père Noël

La boîte aux lettres du père Noël sera installée dès le 8 décembre au square de l'espace Jean Vial. Les enfants peuvent y déposer une lettre avant le 22 décembre pour être assuré d'une réponse.

Les vœux du maire

Monsieur le maire et son conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux :

le samedi 22 janvier à 10H à l'espace Jean Vial.

Travaux route de Montmerle

Dans la continuité des parkings réalisés à proximité des immeubles SEMCODA, ont démarré les travaux de réaménagements des voiries face au Cosmos, à la fois pour clarifier les flux de circulation, pour sécuriser les accès piétonniers, mais également pour embellir cette entrée du village.

Ce projet a été présenté aux riverains en réunion publique, début juillet. Les observations qui ont été faites sur les capacités de giration en particulier pour les gros véhicules ont été remises à l'assistant maître d'ouvrage qui est en charge ce projet. Des modifications ont été apportées tout en conservant l'idée essentielle, ralentir la circulation dans le village.

Sur toutes les modifications de voirie, la commune recherche les modalités par arrêté municipal de la possibilité d'une vitesse maximum de 30 km/heure.

En même temps, rendre les excès de vitesse impossible par des contraintes d'aménagements est malheureusement la seule solution. Celles et ceux qui ne voudront pas perdre de temps pour traverser Saint Trivier privilégieront le contournement du village.

Travaux aux terrains de tennis

En accord avec le tennis club utingeois, l'entreprise Balles Neuves rénove les deux courts de tennis extérieurs et la clôture. Les travaux débuteront le 20 septembre 2021 pour finir au environ du 25 septembre suivant les conditions climatiques.

L'entreprise procédera à l'isolation de l'ancien support, la création d'une nouvelle dalle de béton poreux, le revêtement de surface, la coloration du support, le tracé de jeux et l'installation du nouveau grillage pour un montant hors taxe de 46 393 €. Le tennis club utingeois prend en charge la rénovation du grillage galvanisé pour un montant de 6 125 €.

Les terrains de tennis ne pourront être utilisés sur cette période.

L'arrivée du gaz



Les travaux se sont déroulés cet été pour créer des canalisations, pour installer la cuve de gaz.

Le gaz circule et les utingeois peuvent avoir recours à ce mode de chauffage.

Fin septembre, la cuve a été remplie et purgée ainsi que les canalisations.

Des lingettes par centaines dans le Moignans

En cette période de crise sanitaire, nous retrouvons des lingettes par centaines dans le lit des rivières et en particulier dans le Moignans sur la commune de St Trivier.

Cette observation est la conséquence des lingettes désinfectantes jetées dans les toilettes. Plus lourdes, elles s'accumulent dans les tuyaux (ou réseaux d'égouts). Avec la pluie elles sont emportées massivement vers la station d'épuration de la commune et bloquent les pompes de cette dernière. Par boomerang, elles sont directement déversées dans le Moignans par le déversoir d'orages aménagé juste en amont de la station. La photo prise au printemps 2021, illustre bien cette situation : le lit de la rivière est tapissé de lingettes sur un important linéaire.

La commune ayant sa propre station d'épuration, cette pollution est bien la conséquence directe de nos pratiques et habitudes du quotidien. Même s'il est parfois fait mention du caractère biodégradable de certains produits, ceux-ci ne restent pas anodins et apportent une pollution certaine à la rivière. Les lingettes sont particulièrement visibles en ce moment mais il en est de même pour tous les autres déchets jetés dans les bouches d'égouts (mégots, masques, canettes etc...) ou dans les toilettes (couches, protections hygiéniques...).

Tous ensembles agissons, ne jetons plus nos lingettes dans les toilettes.

Cette action sera d'autant plus visible et efficace que seuls les habitants de St Trivier-sur-Moignans sont raccordés à la station d'épuration communale.

Si vous souhaitez aller plus loin et vous informer avec humour et sérieux, nous partageons ci-dessous la vidéo "Papy lingette!" réalisée par le Graie au travers de son programme Méli-Mélo.



La ronde des jeux

La ludothèque a fait escale à Saint Trivier, à l'espace Jean Vial, le vendredi 15 octobre de 16h30 à 18h30. Vous étiez très nombreux à avoir désiré découvrir de nouveaux jeux. Les enfants du périscolaire étaient présents et essayaient de convaincre les parents de les laisser encore jouer.



CCAS

A l'initiative des membres du CCAS, les utingeois de plus de 75 ans se sont retrouvés à l'espace Jean Vial le samedi 24 juillet. Dès leur arrivée, « Tu es là, il y a combien de temps que je ne t'ai pas vu ? » ou « Tu vas mieux, tu as pu être parmi nous, ça fait plaisir. » et nous pourrions en citer bien d'autres. Certains ont regretté que peu de personnes ait répondu présent mais ils étaient une quarantaine à applaudir le clown Casquette et partager, dans le respect des gestes barrières, le verre de l'amitié tout en échangeant les uns avec les autres. C'est heureux de leur après-midi qu'ils se séparèrent et se promirent de se rencontrer de nouveau.



Repas de fin d'année :

Les utingeois et utingeois de 75 ans et plus sont invités à se retrouver autour d'un repas, le samedi 11 décembre à l'espace Jean Vial. Il sera animé par Chantal Neymond. Nous vous attendons très nombreux. Vous recevrez une invitation mais réservez dès aujourd'hui cette date. Si ce n'est pas le cas, merci de vous faire connaître en mairie.

L'agence postale

L'agence postale sera fermée les mercredis 10, 17, 24 novembre et 1 et 8 décembre.

La Boule du Moignans

Si les conditions sanitaires le permettent, la Boule du Moignans organisera sa traditionnelle vente de boudin, tête roulée et boulettes :

le Samedi 04 Décembre 2021 à partir de 8 h00 à l'espace Jean Vial

Réservez avant le jeudi 25 Novembre 2021 auprès de :

Yves Durand 06 37 91 05 93 ; Renaud Durand 06 03 70 46 65 ; Paul Pozet 06 33 02 05 49

La rentrée des classes à Saint Trivier sur Moignans

Les enfants ont repris le chemin de l'école, le jeudi 2 septembre. Ils sont 140 entre la maternelle et le primaire. L'équipe enseignante ne change pas :

A l'école maternelle :

Madame Pons accueillent 26 enfants en petite et moyenne sections aidée d'angélique Maitre (ATSEM)

Madame Reverdy accueillent 25 enfants en moyenne et grande sections aidée de Brigitte Freeze (ATSEM).

Madame Stéphanie Collette assistante à la vie scolaire (AVS) aide les enfants en difficulté.

A l'école primaire :

Madame Basset CP CE1 accueillent 21 enfants

Madame Molliard CE1 et CE2 accueillent 21 enfants

Monsieur Thomas CE2 et CM1 accueillent 22 enfants

Monsieur Coin CM1 CM2 accueillent 25 enfants

Madame Hirschberger assure les cours le lundi lors de la décharge de direction de monsieur Thomas.

Les AVS sont mesdames Ayse Aktas, Vanessa Simko pour les enfants du primaire.



Le plan de relance numérique

Cette année, une demande d'équipement d'outils numériques, pour l'école de Saint Trivier sur Moignans a été faite dans le cadre du "plan de relance numérique" de l'état.

La Mairie a équipé chaque enseignant d'un ordinateur portable et investi dans 3 classes numériques (portables et tablettes).

Le jour de la pré-rentrée, les portables ont été remis aux enseignants. Les classes numériques seront livrées ultérieurement.



Manifestations : supports de communication

Vous êtes responsable d'une association et vous organisez une manifestation...? Vous êtes une entreprise et vous organisez une journée portes-ouvertes...?

Présentez votre événement en nous envoyant un mail à secretariat@mairie-stm.fr

Nous pourrons alors diffuser ces informations sur le site internet, PanneauPocket ainsi que sur le panneau lumineux, place de la mairie.

Les prochaines élections

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Comment s'inscrire ?

Vous êtes un nouvel habitant, pour voter à Saint Trivier, il faut vous inscrire sur les listes électorales de la mairie au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne (Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.)
- en vous rendant en mairie :

Vous devez remplir le formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription et joindre :

- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile

A savoir : le **jeune de 18 ans** qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales de la commune où il a été recensé.

C'est la reprise au FC Dombes Bresse

Alors que les seniors ont retrouvé depuis Juillet le terrain de foot, les jeunes retournent eux aussi s'entraîner.

C'est effectivement avec impatience et beaucoup de plaisir et d'envie de renouer le contact avec les éducateurs, les copains, le ballon, le terrain.... que les catégories jeunes U7, U9 et U11 du FCDB effectuent leurs séances d'entraînement au stade Decomble à Chatillon sur Chalaronne. Les éducateurs sont au rendez-vous pour accueillir les fidèles licenciés et également les nouvelles familles qui viennent faire un essai et prendre des renseignements sur l'activité.

- Les U7 s'entraînent mercredi de 14h30 à 15h30 au stade Decomble à Chatillon
- Les U9 s'entraînent mercredi de 16h à 17h30 au stade Decomble à Chatillon
- Les U11 s'entraînent mercredi de 18h à 19h30 au stade Decomble à Chatillon et le vendredi de 18h à 19h30 à St Trivier.
- Les U13 s'entraînent mercredi de 18h à 19h30 à St Trivier et vendredi de 18h à 19h30 à Chatillon
- Les U15 s'entraînent mardi et jeudi de 17h45 à 19h15 à Chatillon
- Les U18 s'entraînent mercredi et vendredi de 19h30 à 21h à Neuville les Dames.

Pour tous renseignements contacter Ulrich Dubourguais, responsable technique jeunes au 07 81 51 18 15 ou la messagerie du club 553366@laurafoot.org



VOLLEY-BALL USV DOMBES SAONE

Vous avez plus de 18 ans et envie de pratiquer un sport collectif dans la bonne humeur ...

La saison 2021/2022 de volley-ball commence le 09 septembre à l'espace Jean Vial de SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS.

Tout niveau accepté.

Championnat loisir.

Entraînement tous les jeudis de 20h30 à 22h30

Contact : us.volley.dombes.saone@gmail.com

Un peu de civisme

Les bennes de tris sélectifs sont installées sur les parkings des Saulaies et de la salle polyvalente. Les bennes ne doivent pas recueillir ni des ordures ménagères ni des cartons mais du verre, du papier ou des déchets d'emballage cartonné.

Ces lieux sont publics et un grand nombre de personnes passent très régulièrement : ce sont des visiteurs à la maison de retraite, des personnes se rendant à une manifestation à l'espace Jean Vial entre autre, mais aussi de nombreux utingeois attentifs à leur environnement. Il serait souhaitable que chacun s'approprie ces endroits et ne laissent pas trainer ses déchets hors des bennes ce qui rend ces sites beaucoup trop souvent insalubres. Et quelle image pour notre commune !!!

Nous vous rappelons que les poubelles placées çà et là sur la commune sont faites pour recueillir les déchets occasionnels et surtout pas les ordures ménagères de quelques ménages indéclicats.

Les poubelles ne doivent absolument pas rester toute la semaine sur les trottoirs, les bords de chaussée. Vous devez sortir votre poubelle au plus tôt après 19 h le jeudi soir et elle doit être enlevée au plus tard dans la journée du vendredi. Si des poubelles continuent à séjourner en semaine, nous nous verrons dans l'obligation de les enlever.

Nous comptons sur la responsabilité et le civisme de chacun.

Vous utilisez des masques jetables

La communauté de communes de la Dombes récupère les masques jetables. Ces masques ne sont pas traités au centre de déchets mais enfouis. Pour éviter cette pollution, nous vous invitons à déposer vos masques usagers : soit à la déchèterie à l'espace réservé à cet effet, soit dans l'entrée de la mairie dans la colonne. Vous êtes déjà nombreux à réaliser ce geste, continuez. Depuis juin, nous avons remis deux colonnes à la communauté de communes.

Merci pour la planète.



Du changement à la Gymnastique Volontaire !

Après 15 années à nous faire transpirer, Agnès part pour de nouveaux horizons !

Le bureau, pour sa part, souhaite être renouvelé. Aussi, plusieurs bénévoles ont, dès cet été, participé avec le bureau actuel, à l'élaboration de la prochaine saison.

Nous sommes heureux de vous proposer des cours variés qui répondent à tous vos besoins.

Le lundi à 19 h 15 du renforcement musculaire et à 20 h 15 du kuduro fit (fitness et danse) avec Karine.

Le jeudi à 10 h 00 forme et bien-être avec Françoise.

Le vendredi à 8 h 30 et à 9 h 30 du Pilates avec Béatrice (travail des muscles profonds, de la posture, de la souplesse ...). N'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre des renseignements au 06/77/40/63/13.

Avis aux artistes de Saint Trivier

La bibliothèque utingeoise se propose d'exposer vos œuvres (peinture, aquarelle, photographie, création en tous genres... pour une durée déterminée ensemble. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter au 06 15 99 79 60.

Nous comptons sur votre participation. Merci à tous.

Décès

Le 14 juin : MEYNIEU Jean

Le 24 juin : PERCET Germaine (*)

Le 18 juillet : RITTER Robert

Le 20 juillet : HENARD Baptiste (*)

Le 20 juillet : STEPHAN Louise (*)

Le 1^{er} août : RENOU Annick (*)

Le 4 août : THEVENARD Christiane (*)

Le 10 août : GONNARD Odette

Le 15 août : DELLA-VIA Christiane (*)

Le 5 septembre : MEUNIER Paulette (*)

Le 15 septembre : GAILLARD Andrée (*)

Le 21 septembre : JOURNET Marguerite (*)

Le 22 septembre : VUAGNOUX Michel (*)

Le 25 septembre : GUILLERMIN Claude (*)

Le 21 octobre : CHANET Dominique

Le 26 octobre : PERRIN Thérèse (*)

Le 27 octobre : BUNICHON Gabrielle (*)

Le 28 octobre : WIEGANDT Evelyne (*)

Le 4 novembre : BERLIERE Joséphine (*)

(*) Maison de retraite

Calendrier des fêtes

Novembre

Le 11 : vente de tartes - chorale luth en joie

Le 14 et 21 : brioches des conscrits de la 2

Le 20 : vente de plats à emporter - foot

Le 21 : marché de Noël - créatif's loisirs

Le 27 : loto du sou des écoles

Le 28 : matinales aux remparts - classe en 2

Décembre

Le 4 : vente de boudins - Boules

Janvier

Le 9 : concours de belote - Boules

Le 15 : concert gratuit chorale Luth en Joie

Le 16 : concours de coinche - Foot

Le 23 : vente de choucroute - tennis

Le 30 : pot au feu du comité de jumelage

Mariages

Le 12 avril : VALLA Pierre et GARNIER Yvette

Le 19 juillet : MOIROUX Nicolas et MEUNIER Laure

Le 4 septembre : MARGUIN Thierry et ROGNARD Fabienne

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER - Fabien BOURGEY - Laëtitia MARTY - Pascale GUICHARD

Venez jouer au billard indien

Avec Carroméga Club à partir du 7 septembre 2021 Espace Jean Vial à 18h30, tous les mardis.

Cette nouvelle activité sportive et loisirs à la fois, à Saint Trivier sur Moignans avec le billard indien dit Carrom.

Le Carrom (ou billard indien), est très pratiqué en Asie, et surtout en Inde. A la différence du billard traditionnel, celui-ci se joue sans queue et sans bille. Il s'agit de faire glisser des pions sur un support en bois de 88 x 88cm, à l'aide d'un percuteur, de techniques de main et de maîtrise du jeu.

Un des jeux les plus populaires en Inde, le Carrom était autrefois considéré comme un simple passe-temps mais il est aujourd'hui joué à un niveau compétition. Et la "All India Carrom Fédération" organise régulièrement des championnats nationaux et des tournois régionaux. A l'instar du billard, il requiert une bonne concentration et une certaine technicité.

Passionné depuis 10 ans par ce jeu, Stéphan a créé un club en 2010 à Villefranche sur Saône et vous propose dans un premier temps de découvrir, puis vous initiez et enfin jouer, en double et en simple, de progresser en passant un moment de détente, dans un esprit convivial, en équipe autour du plaisir de partager cette aventure ensemble sur une saison.

Mixte Seniors - Juniors à partir de 10 ans

Vive le carrom !

Les règles du Carrom :

- Le carrom peut se jouer par équipe (2 contre 2) ou en individuel (1 contre 1). Après avoir choisi la couleur de leurs pions, les joueurs se font face, le but étant de mettre les pions de sa couleur dans les trous avant les autres.
- Comme la bille blanche au billard, on se sert d'un palet en résine pour venir frapper les autres pions. Si le joueur fait rentrer un pion de sa couleur dans le trou, il rejoue. S'il met un pion de la couleur adverse, il passe alors son tour.
- Comme dans un triangle au billard, les pions sont placés au centre du Carrom : le pion rouge étant au milieu, puis les autres pions l'entourant en alternant les couleurs.
- L'objectif est de mettre tous ses pions dans les trous. Les pions valent tous 1 point, sauf le rouge qui en vaut 3. On compte également les points du perdant, avec les pions restants sur le plateau.
- S'il ne reste plus qu'un pion sur le plateau, le joueur ou l'équipe doit obligatoirement rentrer le pion rouge sinon, c'est elle qui perd.

Les pénalités :

- Si on fait rentrer un pion de couleur adverse, on compte ce pion mais on remet un de nos pions au centre et on perd la manche.
- Si on fait rentrer le palet, on perd un pion et la manche.
- Si on fait rentrer le palet et un pion, on perd deux pions et la manche.

Contact : Stéphan Thiers, carromega@yahoo.fr

Vous pouvez vous renseigner en consultant le site de l'association : <http://carromegaclubcaladois.over-blog.com/>



Judo club

Le dimanche 4 juillet, à l'espace Jean Vial s'est déroulée une compétition de judo : pré-poussin, poussin et benjamins. Les jeunes compétiteurs ont participé à plusieurs combats sous l'œil attentif de Monsieur Pelletier, professeur de Judo. Monsieur Samoës, président du club veillait à la bonne organisation, aidé des membres du bureau. Monsieur le maire, Marcel Lanier, Martine Morel Piron et Cécile Piron et le président du club, remirent les médailles d'or, d'argent et de bronze aux gagnants. L'ambiance était très conviviale. Les jeunes enfants étaient supportés par leurs parents, grands-parents... à la fin de chaque combat, un slave d'applaudissements encourageaient les judokas. Cette matinée, c'est terminée autour d'un repas.



Bibliothèque

Dans le cadre de l'opération "mots de scène" proposée par le département, la bibliothèque utingeoise a organisé, le samedi 19 juin, aux remparts, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, le spectacle "Baobab à 10 doigts" par « la compagnie des créateurs ».

Voyage interactif mêlant conte, marionnettes, chant, danse, deux comédiennes, durant une heure, nous ont fasciné à travers le personnage d'une fillette. Elles ont abordé les thèmes de l'écologie, de la nature, des relations de l'un à l'autre, le rêve. Ce spectacle a ravi une quarantaine de personnes (enfants et adultes).

Chacun est reparti heureux de sa participation, en espérant rapidement un prochain spectacle.



Inspection phytosanitaire-feu bactérien

Le feu bactérien est une maladie bactérienne dangereuse pour les arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers, cognassiers) et quelques arbres d'ornement (cognassier du japon, aubépine, pyracantha, sorbier...)

Les signes de présence les plus aisés à reconnaître sont un flétrissement des jeunes pousses et bouquets floraux qui prennent une teinte brune-noire sur poirier ou rousse sur pommier et végétaux d'ornement.

Très contagieux, le feu bactérien se propage par simple contact des mains, des vêtements et des outils de taille par exemple, mais aussi par les insectes butineurs et les oiseaux. Il constitue une grave menace pour les jardins et les vergers

Dans le cadre d'une mission déléguée par la DRAAF (Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) Auvergne Rhône Alpes, Service Régional de l'Alimentation (SRAI) FREDON met en place une surveillance du feu bactérien dans les environnements de pépinières de certaines communes du département. Cette surveillance conditionne la délivrance du passeport phytosanitaire nécessaire à la circulation des végétaux sensibles à cette maladie.

Des techniciens de FREDON sont intervenus sur la commune :
du 13 septembre au 24 septembre.

Ils ont réalisé une observation visuelle des végétaux sensibles présents sur les bords de route, de chemins, dans les espaces verts et haies présents sur Saint Trivier et dans les vergers.



Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un **enjeu majeur de santé publique** qui requiert l'implication de tous

Nous voici en pleine pollinisation de l'ambroisie avec un risque d'allergie qui est maximal dans les zones fortement infestées.

Il est encore temps d'agir et de signaler et détruire l'ambroisie avant qu'elle ne libère tous ses pollens et avec qu'elle ne soit en grenaison pour éviter ainsi qu'elle ne se développe d'avantage les années suivantes !

Que faire ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Application mobile Signalement Ambroisie

Courriel : contact@signalement-ambroisie.fr



La maltraitance des animaux

Il est récurrent que des utingeois vivants dans des quartiers pavillonnaires constatent des maltraitances sur des chats. Des personnes seraient-elles hostiles à la présence des animaux ?

S'attaquer à ces êtres sensibles, sans défense, c'est faire souffrir pour faire souffrir.

La personne qui s'attaque à nos chats est une personne cruelle, c'est pourquoi il ne faut pas hésiter à porter plainte, prendre des photos, se rapprocher des associations de protection des animaux.

Pour rappel, depuis 2015, les animaux sont considérés comme des sujets à part entière par la justice et non plus comme des objets. Ainsi, selon l'article 521-1 une personne exerçant des actes de cruauté à leur égard risque deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Dans ces mêmes quartiers, les trottoirs voire les cours de particuliers ne possédant pas de chien sont infestés d'excrément de ces toutous, ce qui entraîne des odeurs nauséabondes et de l'insalubrité. Promener votre chien, mais s'il vous plaît ramasser ses crottes.

Les déjections des chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- **dégradations du cadre de vie ;**
- **souillures des espaces publics ;**
- **prolifération des microbes ;**
- **risques de chute ;**
- **Coût important du nettoyage des zones souillées**

Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
 - les trottoirs ;
 - les espaces verts publics ;
 - Les espaces des jeux publics pour enfants
- Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Un trottoir ou les espaces verts ne sont pas des trottoirs.

Site internet

Une refonte graphique du site internet a été réalisée.

La mise à jour des données est en cours.

A cet effet, nous invitons :

- **les associations** à se connecter sur la page suivante : <https://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/vie-locale/les-associations/>
- **les entreprises** à se connecter sur la page suivante : <https://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/vie-economique/>

afin de vérifier les informations mises en ligne et de nous faire part de toutes modifications à l'adresse mail suivante :

s.bulidon@mairie-stm.fr

Si vous n'êtes pas recensés, merci de nous transmettre les informations que vous souhaiteriez faire apparaître.